

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 29 (1937)
Heft: 10

Rubrik: Conditions de travail

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comme en 1935, la Fédération suisse des syndicats chrétiens-sociaux a enregistré un recul d'effectifs. La diminution en 1936 fut de 1000 membres, soit 2½ %. L'Association suisse des ouvriers et employés évangéliques a accusé une légère augmentation d'environ 100 membres. Quant aux syndicats radicaux (l'Union syndicale suisse des ouvriers indépendants), nous ne pouvons donner que les chiffres officiels concernant le nombre des assurés à leur caisse de chômage, puisque ces organisations ne publient pas le chiffre de leurs effectifs.

Pour l'ensemble des principales organisations suisses d'employés, d'ouvriers et de fonctionnaires, on comptait, en fin 1936, 431,161 membres. Le 64,0 % en revient à l'Union syndicale suisse (fin 1935: 63,9 %), le 17,5 % à la Fédération suisse d'employés, le 2,1 % à l'Union fédérative, pour autant que ses membres ne sont pas compris déjà dans les effectifs de l'Union syndicale suisse. Les syndicats chrétiens-sociaux figurent pour le 11,6 %; les organisations évangéliques font le 3,8 % et l'Union syndicale suisse des ouvriers indépendants le 1,0 %.

Conditions de travail.

Comparaison internationale des salaires dans l'industrie des machines et dans la métallurgie.

Dans le numéro de février de la « Revue syndicale » nous avons publié une statistique sur les salaires dans l'industrie métallurgique et dans l'industrie des machines de divers pays et établie selon les données figurant dans le rapport de 1935 de l'Association patronale suisse des industriels en machines et en métallurgie. Entre temps, le rapport de 1936 de la même association a paru; il contient des chiffres comparatifs sur les salaires dans l'industrie métallurgique. Nous tenons à faire état de ces chiffres dans le présent exposé. Nous rappelons notre commentaire de février quant aux réserves que nous faisons à l'égard de cette statistique.

Les salaires horaires moyens dans l'industrie métallurgique et des machines ont été pour les pays suivants (en centimes suisses):

1° Salaires horaires des ouvriers qualifiés.

	Fin 1935	Début 1937	Différence par rapport à la Suisse en centimes 1937	En pour-cent des salaires suisses 1937
Etats-Unis	231	—	—	—
Allemagne	118	—	—	—
Grande-Bretagne	120	179	+ 39	128
Norvège	108	156	+ 16	111
Danemark	—	152	+ 12	109
Suède	102	147	+ 7	105
France	102	142	+ 2	101
Suisse	140	140	—	—
Pays-Bas	121	133	— 7	95
Tchécoslovaquie	—	107	— 33	76
Autriche	65	93	— 47	66
Belgique	57	88	— 52	63
Japon	31	43	— 97	30

2^o Salaires horaires pour ouvriers auxiliaires.

	Fin 1935	Début 1937	Différence par rapport à la Suisse en centimes 1937	En pour-cent des salaires suisse 1937
Etats-Unis	200	—	—	—
Allemagne	105	—	—	—
Grande-Bretagne	98	148	+ 27	122
Norvège	90	129	+ 8	107
Danemark	—	138	+ 17	114
Suède	93	133	+ 12	110
France	81	122	+ 1	101
Suisse	122	121	—	—
Pays-Bas	109	121	—	100
Tchécoslovaquie	—	77	— 44	64
Autriche	57	81	— 40	70
Belgique	52	81	— 40	70
Japon	26	37	— 84	31

3^o Salaires horaires pour manœuvres.

	Fin 1935	Début 1937	Différence par rapport à la Suisse en centimes 1937	En pour-cent des salaires suisse 1937
Etats-Unis	154	—	—	—
Allemagne	87	—	—	—
Grande-Bretagne	76	119	+ 7	106
Norvège	84	120	+ 8	107
Danemark	—	119	+ 7	106
Suède	85	123	+ 11	110
France	71	101	— 11	90
Suisse	112	112	—	—
Pays-Bas	94	104	— 8	93
Tchécoslovaquie	—	61	— 51	54
Autriche	51	73	— 39	65
Belgique	42	65	— 47	58
Japon	22	31	— 81	28

Le dernier rapport ne contient pas les chiffres se rapportant aux salaires des Etats-Unis et de l'Allemagne; par contre, ceux du Danemark et de la Tchécoslovaquie y figurent pour la première fois.

Les grandes différences existant entre les salaires du début de 1937 et ceux payés à fin 1935 doivent être attribuées à la dévaluation du franc suisse; le calcul des salaires étrangers est établi actuellement sur la base d'un cours de 30 % inférieur; cela ne concerne cependant pas les pays qui ont dévalué leur monnaie en même temps que la Suisse.

Les salaires des ouvriers des Etats-Unis, de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne sont sensiblement supérieurs à ceux payés en Suisse; il en est de même pour ce qui concerne les pays scandinaves et la France.

Il est certain que cette comparaison des salaires nominaux n'indique rien pour les salaires réels des pays en question. Pour les obtenir, il conviendrait de tenir compte du coût de la vie. Or, c'est là quelque chose de plus difficile à établir encore qu'une convention internationale des salaires. On peut, il est vrai, comparer entre eux les indices des prix et les calculer sur la même base. C'est là un moyen de comparaison assez peu sûr et auquel il est préférable de renoncer, du fait que les indices sont établis très différemment suivant les pays. Néanmoins, il est un fait certain qu'en Allemagne, bien que les salaires nominaux soient sensiblement supérieurs à ce qu'ils sont en Suisse, les salaires

réels ont par contre fortement reculé par rapport aux salaires réels suisses si on les compare à ceux d'avant-guerre. La diminution est d'environ 7 % ; il faut considérer en outre que les salaires allemands ont été réduits dans de plus fortes proportions et qu'en 1929 ils étaient déjà inférieurs aux nôtres.

Nous avons toujours été d'avis que l'importance des salaires n'indique nullement le degré de la capacité de concurrence d'une industrie bien que les salaires représentent une part essentielle du prix de revient. Cependant, la qualité de la main-d'œuvre, les moyens techniques, l'organisation de l'entreprise, etc., jouent un rôle prépondérant sur la productivité du travail, partant sur la part des salaires. D'autres facteurs que les salaires entrent encore en compte, soit les intérêts, les frais d'administration, les impôts.

Quoi qu'il en soit, on peut, sur la base des chiffres mentionnés ci-dessus, se rendre compte que le niveau des salaires suisses n'entrave nullement la capacité de concurrence de nos industries d'exportation. Au contraire, elles sont parfaitement à même de payer des salaires plus élevés à leurs ouvriers, sans pour cela augmenter les frais de production.

Education ouvrière.

Les cercles d'études en Suède.

Les lignes suivantes sont tirées d'un intéressant article du « Peuple » de Paris :

Le syndicalisme en Suède est très puissant. La Fédération ouvrière suédoise groupe 800,000 adhérents dont 110,000 femmes. Si on veut bien tenir compte de ce que la population dans ce petit pays s'élève à 6 millions d'habitants, on conviendra que le résultat est impressionnant.

Aussi nos camarades syndicalistes ont-ils compris, depuis une trentaine d'années déjà, la nécessité d'une éducation ouvrière pour les syndiqués. Il faut, pour juger de l'importance qu'ils lui ont accordée, visiter leur école de Brunnsvik, créée en 1912, sur l'initiative de Rickard Sandler, actuellement ministre des affaires étrangères.

L'activité de l'école s'est exercée dans trois directions : les bibliothèques, les conférences et les cercles d'études. On y trouve évidemment d'autres branches, telles que : cours d'été, théâtres d'amateurs, musique, chorales, sociétés de gymnastique, bureaux de voyages, etc. ... Les cours d'été, qui se tiennent au collège de Brunnsvik et sont suivis chaque année par 350 camarades, ont un caractère très particulier ; ils sont considérés comme un travail préparatoire à l'activité des cercles d'études.

En 1936, le nombre des bibliothèques créées par l'Association d'éducation ouvrière s'élevait à 1500. Riches de 500,000 volumes, elles groupent 130,000 camarades lecteurs.

Les conférences sont faites par série de quatre, les samedis et les dimanches, et traitent généralement un sujet complet. Les statistiques nous indiquent que, pour 1936, l'Association d'éducation ouvrière a organisé 1700 conférences groupées en 420 cours. Les sujets traités furent : *Science politique et administration municipale* — *Questions économiques* — *Socialisme et histoire du travail* — *Législation sociale* — *Littérature* — *Hygiène* — *et Trade-Unionisme*. Quand un cercle d'études décide d'organiser une série de conférences, il s'adresse à l'office central en indiquant le ou les sujets qu'il désire entendre traiter.

Pour 1936, plus de 6000 cercles d'études furent ouverts et groupèrent environ 100,000 participants.